



Service émetteur :

**DCDR**

Date :

19 décembre 2014

réf. DCDR

Destinataires :

- > Elus des conseils départementaux et des conseils APF de région
- > Directeurs de délégations départementales
- > Directeurs régionaux
- > Directeurs des établissements et services
- > Responsables régionaux développement associatif

Pour information :

- > Conseil d'administration
- > Personnel DG

## Loi Handicap : lancement d'un sondage « bilan » !

*A l'occasion des 10 ans de la loi handicap, le Comité d'Entente lance un sondage avec l'IFOP pour faire le point sur l'application de la loi de 2005. N'hésitez pas à participer et/ou à le faire connaître auprès des personnes concernées !*

Chers amis,

A l'occasion des 10 ans de la loi sur l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, le Comité d'entente a mandaté l'IFOP pour l'accompagner dans la réalisation d'un sondage « point d'étape » sur l'évolution de l'opinion publique concernant le handicap et la place des personnes en situation de handicap dans la société. Pour cette enquête seront interrogés les personnes en situation de handicap, le grand public et des élus locaux, afin d'établir des « regards croisés ».

La partie « sondage des personnes en situation de handicap » se fait en ligne auprès des personnes concernées dans chaque association.

Pour participer à cette consultation, rendez-vous sur [www.sondage-loihandicap.fr](http://www.sondage-loihandicap.fr), jusqu'au dimanche 18 janvier 2015. Et n'hésitez pas à faire connaître cette consultation auprès de personnes concernées.

Sondage en ligne  - Comité d'Entente

**10 après la loi "handicap" de 2005, quel bilan ?**

- En tant que personnes concernées par le handicap, donnez votre avis sur le site [www.sondage-loihandicap.fr](http://www.sondage-loihandicap.fr) avant le 18 janvier !**

NB : il est bien évidemment possible de solliciter une personne de son choix si besoin d'aide pour répondre à ce questionnaire. De même, une aide audio à la lecture du questionnaire est en cliquant sur le bouton Ecoutez.

Les réponses au questionnaire sont confidentielles. Le serveur dédié à l'enquête répond à des normes de sécurité strictes, assurées par l'IFOP. L'IFOP garantit l'anonymat des réponses et l'impartialité dans l'analyse des résultats. Dans le cas où il y aurait des difficultés pour accéder à la consultation ou y répondre, veuillez contacter directement l'IFOP à l'adresse « contact » qui figure en bas de chaque écran en indiquant la nature du problème et en renseignant une adresse mail.

Les résultats seront connus et médiatisés le 11 février 2015.

Nous vous remercions par avance de votre participation.

Yann Beauson

Directeur de la communication et du développement des ressources